



République Française - Département de l'Oise - Canton de Chaumont-en-Vexin

MAIRIE DE CHAUMONT EN VEXIN

REGISTRE DES PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-huit mars deux mille dix-neuf, Nous, **Pierre RAMBOUR**, Maire de Chaumont-en-Vexin, avons convoqué, en séance ordinaire, les membres du Conseil Municipal pour le quatre avril deux mille dix-neuf à vingt heures trente.

- LE MAIRE -

ORDRE DU JOUR :

- Budget communal : vote des taxes ;
- Budget primitif communal 2019 ;
- Subventions aux associations ;
- Budget primitif service eau 2019 ;
- Budget primitif service assainissement 2019 ;
- Frais scolarité pour les élèves d'une autre commune ;
- Tarifs repas cantine scolaire ;
- Agrandissement du parking de la poste : autorisation de signature ;
- Dénomination de Rue ;
- Questions diverses.



République Française - Département de l'Oise - Canton de **Chaumont-en-Vexin**
MAIRIE DE CHAUMONT EN VEXIN

Séance du 4 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Chaumont-en-Vexin s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Pierre RAMBOUR, Maire.**

Présents : Mmes BERTHIER, LAMARQUE, MOREAU, PAGANOTTO, PAN, PELLÉ
 Messieurs DÉTRÉE, GÉRAUD, GILLOUARD, MAHÉ, MÉDICI, MORAND, RAMBOUR, RAYNAL, RÉTHORÉ

Pouvoirs : Mme CUYPERS à Mme LAMARQUE, Mr DUVIVIER à Mr MÉDICI, Mr HARROIS à Mr MORAND

Absent excusé : Mr HUCHER

Absente : Mme GOITA

Secrétaire de Séance : Mr MORAND Philippe

Mr Le Maire ouvre la séance et propose l'adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2019. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé.

N° / 2019_22 : VOTE DU TAUX DES TAXES COMMUNALES 2019

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L 2331-3,
Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,
Vu le Code Général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,
Vu les lois de finances annuelles,
Vu l'état n° 1259 COM de notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2019.

Après avis favorable du conseil municipal réuni en commission de travail le 03 avril 2019,

Je vous propose de fixer les taux d'imposition pour l'année 2019 comme suit :

TAXES	TAUX
Habitation	18.82 %
Foncière (bâti)	31.83 %
Foncière (non bâti)	34.71 %

Mise aux voix : contre : 0, abstention : 0, pour 18.

Mr RAMBOUR passe la parole à Philippe MORAND, 1^{er} Adjoint en charge des finances pour qu'il présente en détail les différents documents budgétaires.

N° / 2019_23 : **BUDGET COMMUNAL 2019**

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	charges à caractère général	1 273 643,00		1 273 643,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 225 087,00		1 225 087,00
014	Atténuations de produits	134 809,00		134 809,00
65	Autres charges de gestion courante	268 685,00		268 685,00
66	Charges financières	32 821,00	0,00	32 821,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
22	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
23	Virement à la section d'investissement		849 635,03	849 635,03
TOTAL		2 935 045,00	849 635,03	3 784 680,03
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE +				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES =				3 784 680,03

FONCTIONNEMENT

	RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 528,00		21 528,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	199 411,00		199 411,00
73	Impôts et taxes	2 040 969,00		2 040 969,00
74	Dotations, subventions et participations	935 402,00		935 402,00
75	Autres produits de gestion courante	115 242,00	0,00	115 242,00
76	Produits financiers	8,00	0,00	8,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 312 560,00	0,00	3 312 560,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE +				472 120,03
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES =				3 784 680,03

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	51 864,73	0,00	51 864,73
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 735 208,45	0,00	2 735 208,45
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	115 000,00	0,00	115 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
TOTAL		2 902 073,18	0,00	2 902 073,18
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE +				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES =				2 902 073,18

INVESTISSEMENT

	RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations Fonds divers et réserves (sauf 1068)	98 892,89	0,00	98 892,89
13	Subventions d'investissement	357 210,00	0,00	357 210,00
16	Emprunts	335 000,00	0,00	335 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
21	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisation corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
3,,	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		849 635,03	849 635,03
024	Produits des cessions d'immobilisations	257 000,00	0,00	257 000,00
	TOTAL	1 048 102,89	849 635,03	1 897 737,92
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		+	796 351,57
	AFFECTATION AU COMPTE 1068		+	207 983,69
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=	2 902 073,18

Mise aux voix : contre : 0, abstention : 0, pour 18.

N° / 2019_24 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations	Montants
Basket Club du Vexin Thelle	400,00
Budo Club (Karaté)	1 000,00
Club Sportif Chaumontois	22 000,00
Club Sportif Chaumontois (Jumelage)	3 000,00
CVTA Chaumont Vexin Thelle Athlétique	2 000,00
Judo Club Chaumontois	7 000,00
La Raquette Chaumontoise	1 000,00
Chaumont Vexin Volley Ball Club	500,00
Club de Plongée	150,00
Club de Pétanque Chaumontois	500,00
Cercle Chaumontois JRL	300,00
Gym Détente du Vexin Thelle	300,00
La Forme chaumontoise au Féminin	300,00
Modern' Jazz Dance Chaumont	1 400,00
Le Quart d'heure américain	500,00
A petit Pas	
Scouts de France	200,00
L'Amitié Chaumontoise	1 900,00
Chaumont Festiv'	

A V E C (Vivre Ensemble Chaumontois)	1 500,00
Sécurité Officielle Chaumontoise (SOC)	3 000,00
Armut	600,00
L'Atelier Pastel	200,00
Ecole de musique	12 000,00
<i>Ecole de musique "Fanfare"</i>	1 000,00
Office de la Culture	10 500,00
Les Compagnon d'Orphée	1 500,00
La Communauté des Chemins	300,00
Théâtre Al Dente	2 500,00
Asso A P E I	450,00
Les Amis du Pavillon J B MAUVAIS	1 500,00
Le Secours Catholique	300,00
Visite des Malades Etabliss Hospitaliers (VMEH)	1 500,00
Amicale des Sapeurs Pompiers	300,00
Asso Cancer	300,00
Anciens Combattants (UNACITA)	1 000,00
Asse Usep	1 300,00
ECM Coop (fonction)	1 500,00
ECP Coop (fonction)	2 100,00
COLLEGE MAUPASSANT (Jumelage)	
COLLEGE ST EX (Jumelage)	1 000,00
ECP découv. Proj	3 811,00
ECM Proj Autres	1 479,00
ECM Proj Autres	616,00
ECP Proj Autres	3 520,00
A P 2017/2018 (reste à mandater)	1 360,00
A P 2018/2019 (reste à mandater)	2 142,50
A P 2018/2019 (à provisionner sur 2018)	
A P 2019/2020 (à provisionner sur 2019)	16 000,00
Mutuelle (2 000 MOAT 1 000 MNT)	3 000,00
Les Amis du Vexin	60,00
Reste à individualiser	6 211,50
Total compte 6574 Subventions accordées	125 000,00

Mise aux voix : contre : 0, abstention : 0, pour 18.

N° / 2019_25 : BUDGET SERVICE EAU : BUDGET PRIMITIF 2019**FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	charges à caractère général	1 000,00		1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 500,00		4 500,00
66	Charges financières	0,00	0	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		71 344,00	71 344,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		653 450,80	653 450,80
	TOTAL	5 500,00	724 794,80	730 294,80
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+		0
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=		730 294,80

FONCTIONNEMENT

	RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	188 483,93		188 483,93
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0	0,00
76	Produits financiers	0,00	0	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	36 763,15	36 763,15
	TOTAL	188 483,93	36 763,15	225 246,93
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+		505 047,87
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=		730 294,80

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	36 763,15	36 763,15
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0	0,00
21	Immobilisations corporelles	976 990,54	0	976 990,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0		0
26	Participations et créances des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
45	Total des opérations pour compte de tiers	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	TOTAL	976 990,54	0	1 013 753,54
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=		1 013 753,54

INVESTISSEMENT

	RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0.00	0	0.00
16	Emprunts	0	0	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0		0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0
21	Immobilisation corporelles	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
26	Participations et créances des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
28	Amortissements des immobilisations	0	71 344.00	71 344.00
021	Virement de la section de fonctionnement		653 450.00	653 450.00
	TOTAL	0.00	724 794.80	724 794.80
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+		288 958.74
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=		1 013 753.54

Mise aux voix : contre : 0, abstention : 0, pour 18.

N° / 2019_26 : BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2019

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500.00		1 500.00
66	Charges financières	0,00	0	0,00
67	Charges exceptionnelles	0	0	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	37 190.00	37 190.00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 143 368.94	1 143 368.94
	TOTAL	1 500.00	1 180 558.94	1 182 058.94
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+		0
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=		1 182 058.94

FONCTIONNEMENT

	RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	81 202.00		81 202.00
74	Dotations, subventions et participations	17 140.00		17 140.00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0	0,00
76	Produits financiers	0	3 849.00	3 849.00
77	Produits exceptionnels	0	0	0,00
	TOTAL	98 342.00	3 849.00	102 191.00
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+		1 079 867.94
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=		1 182 058.94

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0,00	3 849,00	3 849,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 406 616,45		1 406 616,45
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	683 438,10	0	683 438,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
26	Participations et créances des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
45	Total des opérations pour compte de tiers	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	TOTAL	2 090 054,55	3 849,00	2 093 903,55
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		+	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=	2 093 903,55

INVESTISSEMENT

	RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	Subventions d'investissement	724 748,00	0	724 748,00
16	Emprunts	0,00	0	0,00
	Compte de liaison : affectation			
18		0		0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0
21	Immobilisation corporelles	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
26	Participations et créances des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
28	Amortissements des immobilisations		37 190,00	37 190,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 143 368,94	1 143 368,94
	TOTAL	724 748,00	1 180 558,94	1 905 306,94
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		+	183 156,86
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=	2 093 903,55

Mise aux voix : contre : 0, abstention : 0, pour 18.

N° / 2019_27 : FRAIS DE SCOLARITE : ELEVES D'UNE AUTRE COMMUNE

Vu l'article 23 de la loi n°83 663 du 22 janvier 1983 modifié, qui autorise les communes d'accueil à solliciter des communes de résidence des familles une participation aux charges de scolarité,

Vu les dépenses de fonctionnement des écoles inscrites au dernier compte administratif 2018,

Pour permettre le recouvrement de ces frais, **je vous propose** de porter,

- Pour l'année scolaire **2019/2020** le montant des participations des communes de résidence à **925 € par enfant**.

Mise aux voix : contre : 0, abstention : 0, pour 18.

N° / 2019_28: AGRANDISSEMENT DU PARKING DE LA POSTE

Vu le projet d'agrandissement du parking de la poste,

Vu le budget communal prévoyant les crédits nécessaires à ce projet,

Vu la Loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie) n° 96-1236 du 30 décembre 1996, article 20, codifié au Code de l'Environnement par l'article L.228-2, qui impose de mettre au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

Considérant que, dans le cas présent, il s'agit de réaliser des travaux de voirie comprenant la réfection d'un cheminement aux normes PMR,

Considérant que l'emprise ne permet pas d'affecter un couloir réservé à la circulation des cycles,

Considérant que la Commune ne dispose pas de plan de déplacements urbains et, donc, n'a aucune continuité d'aménagement cyclable à assurer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide la non-réalisation d'aménagement cyclable dans cet agrandissement du parking de la poste,

S'engage à respecter les règles et les normes en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite prescrites par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces contractuelles de l'opération avec les entreprises :

↳ EUROVIA PICARDIE pour un montant de 109 592,56 € HT ;

↳ STPEE pour un montant de 22 596,12 € HT ;

↳ MEDINGER pour un montant de 85 999,40 € HT ;

dans la limite des crédits portés au budget communal.

N° / 2019_29 : DÉNOMINATION DE NOM DE RUE

- Considérant l'intérêt de faciliter le repérage dans la commune en donnant une dénomination officielle aux voies et places publiques,

- Considérant que le choix et l'attribution des noms des voies et places de la commune sont des prérogatives relevant du conseil municipal.

- Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le futur lotissement du Préville

Je vous propose,

Que la voie désignée VC n°6 allant de la rue Augustin Auger jusqu'à la RD 923 reçoive la dénomination officielle suivante : rue du Moulin Baudet

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de nommer la voie VC n° 6, rue du Moulin Baudet.

N° / 2019_30 : SCOLARITÉ DES ENFANTS DE LA CORNE-EN-VEXIN DANS LES ÉCOLES DE CHAUMONT-EN-VEXIN

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Corne en Vexin en date du 26 mars 2019 aux termes de laquelle, le maire de la Corne en Vexin est mandaté pour solliciter :

- La dissolution par Monsieur le Préfet du syndicat du Thel-Vexin au cours de l'exercice 2019,
- La scolarisation des enfants des classes élémentaire et maternelle de la Corne en Vexin sur la commune de Chaumont-en-Vexin,
- La modification de la carte scolaire par l'Académie et le Rectorat,
- La modification de l'organisation des transports scolaires par le Conseil Départemental, notamment le matin et en fin d'après-midi.

Le Conseil Municipal, après échanges de vues, émet, à la majorité, un avis favorable à la demande de la Corne en Vexin et délibèrera après accord des différentes autorités citées ci-dessus.

Madame MOREAU et Monsieur DÉTRÉE s'abstiennent car ils ont le sentiment que cette scolarité est imposée à la commune de Chaumont-en-Vexin, Madame PELLE vote contre.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- **Vu** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2014_25 du 29/03/2014,
- **Considérant** l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- ✓ Acceptation des devis du 19 mars au 03 avril 2019 :

Compte	Fournisseur	Opération	Objet	Montant TTC
615232	STPEE	EP	Remplacement candélabre parking gare	1 194.48 €
2188	JLB	MAIRIE	Obstacle publicitaire	1 764.00 €
61551	HYDROMECA	TECHNIQUE	Intervention sur balayeuse	724.27 €
61551	HYDROMECA	TECHNIQUE	Intervention sur balayeuse	1 002.25 €
615232	STPEE	EP	Intervention sur mat à l gare	615.00 €
615221	FROMENT	CENTRE CULTUREL	Mise en sécurité salle de chant	4 703.36 €
61551	VEXIN MATERIELS	TECHNIQUE	Vérification matériels roulants ST	678.00 €

✓ Déclaration d'intention d'aliéner du 19 mars au 03 avril 2019 :

Date	Adresse	Exercice droit préemption
16/03	19 RUE DE LAILLERIE	NON
21/03	13 RUE DU JARD	NON
30/03	ZA LE MOULIN, ZI 135/ZI 140	NON

INFORMATIONS

↳ Monsieur le Maire informe le conseil municipal des évènements ou manifestations à venir :

- Ramassage des encombrants le jeudi 11 avril pour le secteur 1 et le vendredi 12 avril pour le secteur 2,
- Course aux œufs le lundi 22 avril de 10 h à 12 h parc de la Foulerie, Madame LAMARQUE fait appel aux bénévoles pour l'aider à la réussite de cette manifestation,
- Cérémonie au monument aux morts pour le « jour du souvenir » le dimanche 28 avril à 11h30,
- Permanence des Impôts le lundi 29 avril de 9h à 12 h, salles de permanence,
- Marché aux fleurs et marché du terroir le samedi 4 mai de 9h à 16 h parking de la Foulerie,

↳ Madame PELLE annonce le concert organisé par l'ASSOEC le 28 avril à 16 heures à l'église St Jean-Baptiste, entrée gratuite,

↳ Madame LAMARQUE rappelle la parution de la prochaine « Lettre Chaumontoise » mi-mai et la distribution à faire dans la semaine du 22 avril du « flash info » concernant le marché aux fleurs avec le coupon pour le sac de terreau et le Royal Jump avec les dates des permanences pour retirer les entrées gratuites, pour mémoire, le Royal Jump aura lieu du 30 mai au 2 juin,

↳ Monsieur GERAUD rend compte de la réunion à laquelle il a assisté au sujet de la ligne J de la SNCF et annonce une interruption totale du trafic du 13 juillet au 03 août ainsi que les 20 et 21 avril. Il ajoute que la SNCF édite un flash info travaux qui pourrait être inséré sur le site de la commune.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 21 h 50